

Ref Département des Sports / Unité Piste UCI

Sujet Mise à jour – Coupe des Nations Piste UCI 2025

Suite à la rencontre du Comité Directeur de l'UCI, nous vous informons qu'**exceptionnellement pour 2025**, le critère d'éligibilité concernant la participation obligatoire à la Coupe des Nations Piste UCI (article 9.2.027bis du Règlement UCI) ne s'appliquera pas aux Championnats du Monde Piste Tissot UCI 2025 qui se dérouleront à Santiago (CHI) :

9.2.027bis

Nonobstant les articles 9.2.025, 9.2.026 et 9.2.027, une nation ne pourra inscrire un coureur dans une épreuve spécifique des Championnats du Monde Elite que si les conditions suivantes sont remplies :

- le cas échéant, la nation doit avoir participé à cette épreuve spécifique dans au moins une étape de la coupe des nations de cette saison. Ceci ne s'applique que lorsque les épreuves spécifiques sont programmées à chaque étape de la Coupe des Nations.*
- le cas échéant, la nation doit avoir participé à cette épreuve spécifique lors des derniers championnats continentaux d'élite.*

Veuillez noter que ceci n'est applicable que pour la saison 2025, et seulement pour le critère lié à la Coupe des Nations Piste UCI. Les autres conditions d'éligibilité (y compris la participation aux Championnats Continentaux et l'article 9.2.025) restent applicables pour l'éligibilité aux Championnats du Monde Piste UCI.

Nous profitons également de l'occasion pour vous rappeler le nombre de points minimum requis pour participer à la Coupe des Nations Piste UCI (article 3.4.004) :

- Minimum 500 points au classement individuel UCI - Endurance pour la participation à l'Omnium, Course à l'élimination
- Minimum 500 points au classement individuel UCI - Sprint pour la participation à la Vitesse, Keirin
- Minimum 250 points au classement individuel UCI - Madison pour la participation au Madison
- Aucun minimum de points n'est requis pour participer à la Poursuite par équipes, Vitesse par équipes.

En tout état de cause, l'Unité Piste de l'UCI reste disponible par e-mail (track@uci.ch) pour toute question relative à l'éligibilité ou à d'autres sujets.